

# BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES CYTOGENETICIENS DE LANGUE FRANCAISE



N° 1 - avril 1992

---

Rédaction : F. PICARD Institut de Cytogénétique UFR médicales et Pharmaceutiques  
av du Pr Léon Bernard 35043 RENNES CEDEX Tél: 99 33 68 68 - Fax : 99 33 68 99

---

Chers Collègues,

Ce bulletin de l'ACLF dont nous vous adressons le premier numéro n'a pas la prétention d'être une revue scientifique mais plutôt un bulletin de liaison vous permettant d'être informés sur les activités de l'ACLF et sur tout ce qui concerne la vie de nos laboratoires.

Les pages de ce journal vous sont ouvertes. Vous pouvez y faire passer des annonces (offres ou demandes d'emplois, propositions de stages, offres ou demandes de matériel, ect..) et, si vous le désirez, des articles ayant trait à l'exercice de la cytogénétique.

Nous ne savons pas encore quelle sera la périodicité de ce bulletin, elle dépendra du nombre et de l'importance des informations que nous aurons à vous transmettre.

Puisse ce modeste bulletin être suivi d'une longue série !

Le Président de l'ACLF

François PICARD

---

## Sommaire :

Page 2 : Editorial. S. GILGENKRANTZ

Page 3 : A propos du diagnostic prénatal . F. PICARD

Page 3 : Agenda

Page 4 : lettre à Monsieur le Ministre des Affaires Sociales et de l'Intégration

Page 5 : lettre à Monsieur le Directeur des Hôpitaux

Page 6 : Circulaire de la CNAM aux Médecins Conseils et Directeurs des Caisses Primaires

## EDITORIAL

Et si, avant le 5ème colloque de l'ACLF, nous faisons un peu le point entre nous en parlant cytogénétique ?

Longtemps confidentielle, écartelée entre la pédiatrie, l'histologie, l'hématologie et la biologie de la reproduction, l'analyse chromosomique est devenue partie intégrante de la génétique. Son activité la plus "sensible" est enfin reconnue à la nomenclature : c'est, en effet, au cours du 4ème colloque, rappelez-vous, que nous apprenions que le diagnostic prénatal chromosomique bénéficierait désormais d'une cotation décente. Nous nous en réjouissons tous, sans toutefois oublier la nécessaire réévaluation du caryotype constitutionnel, l'indispensable reconnaissance de la cytogénétique hématologique - dont hématologistes cliniciens et thérapeutes ne pourraient désormais se passer - et l'impérieux besoin de développer la cytogénétique des tumeurs solides dont les débuts sont prometteurs.

Certes, chacun d'entre nous, s'il s'intéresse au chromosome, n'a pas les mêmes aspirations et l'ACLF représente tous les cytogénéticiens sans exclusive. Les uns souhaitent rentabiliser, dans les laboratoires privés, une activité désormais routinière, le plus souvent avec efficacité; d'autres aimeraient poursuivre le remarquable travail épidémiologique effectué par l'Association Française sur le diagnostic prénatal; d'autres encore, désireux d'apporter leur tribut à la carte génétique humaine, recueillent les translocations réciproques, répertorient les points de cassures, recensent les microdélétions, ou tentent de conserver en banque tous les remaniements potentiellement utiles à la connaissance du génome.

Partie intégrante de la génétique médicale, dont elle est une des trois composantes, la cytogénétique, est une discipline bioclinique : plus de 20 000 consultations par an sont, en effet, effectuées dans les Centres de Cytogénétique.

Enfin, pour certains d'entre nous, un glissement progressif s'effectue vers la génétique moléculaire, par l'hybridation *in situ*, la PCR ou la technique de Southern.

Conversion nécessaire, incontournable, séduisante ? Inévitable en tout cas, qu'on le souhaite ou non. Mariage d'amour ou mariage de raison, la cytogénétique du troisième millénaire sera moléculaire ou elle ne sera pas.

Simone GILGENKRANTZ

## A propos du diagnostic prénatal

---

Nous avons reçu une lettre de l'Association Française nous invitant à lui adresser la photocopie des bulletins de salaire des personnels que nous employons pour le diagnostic prénatal afin qu'ils nous soient remboursés sur le Fond National de Prévention.

Il ne peut s'agir que d'une avance sur la rémunération des prestations que nous avons faites pour la CNAMTS en ce début d'année. Les 30MF dégagés par les services du Ministère couvrent 13000 caryotypes foetaux à B1300 ce qui devrait très largement correspondre aux actes que nous réaliserons jusqu'à ce que la procédure d'intégration des structures associatives sera effective.

Afin de faire avancer ce problème je vous invite à adresser à Monsieur le Président de la CNAMTS sous couvert de Monsieur le Secrétaire Général de l'Association Française une facture correspondant au nombre d'actes effectués au cours du premier trimestre multiplié par 2288 F (B1300) pour les caryotypes sur cellules amniotiques et par 1496 F (B850) pour les caryotypes sur sang foetal.

F. PICARD

## AGENDA

---

**le 13 avril 1992 :**

réunion du Conseil d'Administration de l'ACLF.

**le 4 juin 1992 de 14 h à 17 h**

Réunion scientifique autour du thème : "**Anomalies du chromosome 9**".

Amphi MOIANA, Pavillon MOIANA Hôpital Saint Antoine 184, rue du Fbg St Antoine 75571 PARIS CEDEX 12.

**les 23 et 24 septembre 1992 :**

**Vème Colloque de l'ACLF** au CHU Saint Antoine PARIS

**le 23 septembre 1992 :** Assemblée Générale de l'ACLF.

**le 25 septembre 1992 :**

**Colloque de l'Association des Techniciens de Cytogénétique** CHU Saint Antoine PARIS